

ITEP L'Écossais

CRÉATION

L'ITEP l'Écossais à Limas a ouvert en 2009. L'établissement est installé dans une maison disposant d'un parc arboré.
L'itep est géré par la Fondation OVE reconnue d'utilité publique qui accueille 5000 enfants et adultes dans plus de 100 établissements et services en France.



Des enfants, des adolescents et jeunes adultes, filles et garçons, âgés de 12 à 20 ans présentant des troubles du comportement qui perturbent fortement la socialisation et l'accès aux apprentissages, tel que défini au II de l'article 312-59-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles.
Les enfants et adolescents accueillis sont originaires principalement du bassin de Villefranche-sur-Saône et du secteur nord de Lyon.



Agence régionale de santé
Auvergne Rhône-Alpes.



L'établissement est agréé pour 16 places mixtes. Différentes formules d'accueil sont proposées :

- 8 adolescents sont accueillis en hébergement (de semaine ou séquentiel)
- 8 adolescents sont accueillis en accueil de jour.

FINANCEMENT

Il est assuré par
l'Assurance Maladie



équipe interdisciplinaire

Une directrice - Une responsable de site - Une secrétaire de direction - Une référente qualité - Un éducateur spécialisé - Cinq moniteurs éducateurs - Un médecin psychiatre - Une infirmière - Une psychologue - Une neuropsychologue - Une maîtresse de maison - Une surveillante de nuit - Deux enseignants mis à disposition par l'Éducation Nationale.

ITEP L'Écossais

Situation géographique

L'établissement est situé dans la commune de Limas.

Moyen d'accès

A 15 min à pied de la gare SNCF de Villefranche-sur-Saône.

Par les transports en commun :

- Bus réseau Libellule - Ligne 1 arrêt «Sables».

Par la route :

- Depuis Lyon autoroute A6 - Sortie 31.2 Villefranche Sud.

Contact

- Directrice
Sylvie DELLAC
Tél. : **06 09 16 56 65**
sylvie.dellac@fondation-ove.fr
- Responsable de site
Nathalie DEVILLE
Tél. : **06 46 45 69 88**
nathalie.deville@fondation-ove.fr



OVE - ITEP l'Écossais
142 rue de l'Écossais
69400 LIMAS
Tél. : **04 69 17 90 18**
(Secrétariat ouvert lundi, mardi,
jeudi de 8h30 à 15h)

www.fondation-ove.fr



ITEP L'Écossais

Institut thérapeutique
éducatif et
pédagogique

septembre 2019



www.fondation-ove.fr



L'ADMISSION

Elle s'effectue sur notification de la CDAPH, commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées.

Les critères d'admission sont :

- L'âge : 12-20 ans.
- Les situations d'urgence (enfants et adolescents sans solution), la priorité est donnée aux adolescents ne bénéficiant d'aucun suivi.
- L'autonomie dans les déplacements (retour en famille, au col lège, au CMP...).
- La situation géographique.

L'ACCUEIL

En hébergement (8 places).

L'itep propose un accueil en hébergement de 1 à 4 nuits par semaine. Les objectifs de l'internat sont de vivre en collectivité, d'acquies de l'autonomie, et de passer des moments agréables entre jeunes et avec les adultes en dehors du milieu familial.

En accueil de jour (8 places).

En journée , les adolescents participent en petit groupe à des ateliers éducatifs encadrés par les éducateurs (ateliers sportifs, culturels, artistiques, pré professionnels).

L'équipe propose des activités de la vie courante pour faire vivre à l'usager des expériences de la réalité. Le but étant de développer ses compétences en apprenant « autrement », de lui procurer de la satisfaction personnelle et de le préparer progressivement au passage à sa vie d'adulte.

LE PARTENARIAT AVEC L'ADOLESCENT ET SA FAMILLE

Notre démarche s'inscrit dans un cadre partenarial avec l'adolescent et sa famille. La responsabilité éducative de la famille est affirmée dès l'admission.

L'équipe accorde une place centrale aux parents dans l'élaboration du projet personnalisé d'accompagnement de leur enfant.

Cette alliance avec la famille est matérialisée par un contrat de séjour et le PPA, précisant notamment les objectifs de l'accueil, le cadre et les conditions du service rendu.

L'ACCOMPAGNEMENT

- Scolarisation interne ou en classe externalisée, aide à l'inclusion scolaire ou scolarisation séquentielle en milieu ordinaire.
- Écoute psychologique et suivi. Bilan et remédiation cognitive par une neuro-psychologue. Suivi médical par le psychiatre en lien avec l'infirmière.
- Écoute et soutien éducatif. Ateliers éducatifs/gestion de la vie quotidienne. Travail sur l'orientation pré professionnelle.

L'ACCOMPAGNEMENT PAR L'UMSIS

L'UMSIS intervient pour les adolescents scolarisés dans un collège, un lycée, un CFA... et vient en appui à leur scolarité. Elle propose un suivi scolaire régulier, facilite le lien avec les professeurs et la mise en place d'aménagements pédagogiques.

LE DROIT DE PARTICIPATION ET D'EXPRESSION

Depuis 2013, le Conseil de la Vie Sociale est élu et se réunit 3 fois par an.

LES PARTENAIRES

- Collèges de Limas, Villefranche-sur-Saône, Belleville et Saint-George-de-Reneins
- Enseignants référents
- Médecins et assistantes sociales scolaires
- La mairie de Limas
- Le Conseil général
- Service ASE
- Service Sauvegarde de l'Enfance
- Service PJJ
- Services hospitaliers pour adolescents
- CMP de secteur
- CIO
- Mission locale
- Chambre des métiers
- Centre social
- Associations sportives et culturelles locales
- Médiathèque
- Lycée professionnels, CFA



ASE : aide sociale à l'enfance.

CDAPH : commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées.

CIO : centre d'information et d'orientation..

CMP : centre médico psychologique.

CPOM : contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens.

ITEP : institut thérapeutique éducatif et pédagogique

PJJ : protection judiciaire de la Jeunesse.

UMSIS : unité mobile de soutien à l'intégration scolaire.

